nes en vinrent aux mains ; mais la résistance de l'encolleur, l'hostilité opposée par sa femme qui l'accompagnait comme aussi celle de plusieurs autres parents fut telle, que les agents pour éviter une scène regrettable prirent le parti de laisser aller leur prisonnier après un certain parcours.

Lundi matin, M. Lâché, commissaire de police du 1er arrondissement, a fait rechercher le perturbateur par un agent qui le rencontra dans son quartier. Il a cette fois consenti à se rendre au poste de police, où le commissaire l'a fait écrouer. Dhaeze a été maintenu, et sera transféré à Lille, aujourd'hui, sous l'inculpation d'ivresse, coups, outrages et rebellion.

PIANOS AUTOMATIQUES pour cafés et estamin. Nouv. modèles, exécution supér. Vente et locat., Maison SOREPEL, 138, Gde-Rue, Roubaix. Téléph 21-12. 214-3

UN INCIDENT DANS UN CHANTIER DE DEMOLITIONS. — Lundi, vers 5 heures de l'après-midi, quelques ouvriers au service de M. Parmentier, entrepreneur de démolitions à Roubaix, occupés au chantier de démolitions de l'Hôtel Ferraille, rue Nain ont été interpellés par un groupe d'ouvriers de la même profession.

Après les avoir invités à chômer comme eux pour fêter le lundi, ils ont essayé de s'opposer à la continuation de leur tâche. Les ouvriers au travail ont opposé la plus vive résistance à cette tentative de débauchage et, comme les autres persistaient et les prenaient à partie, leur reprochant notamment leur qualité de Lillois, une rixe sans gravité s'en est suivie, à laquelle a mis fin l'arrivée de la police.

LA CIRCULATION DES TRAMWAYS — Prescriptions diverses — Dispositions relatives aux voyageurs et à la conduite des voitures et des trains. Voir le règlement de Police Municipale, vendu 5 fr. Librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix. 8730-3d

LES OBJETS TROUVES DANS LES TRAMWAYS. — La Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing nous prie d'informer le public qu'à partir du 1er juin prochain les objets trouvés seront déposés au dépôt du Laboureur, 45, Grande-Rue, à Roubaix.

Les voyageurs devront donc s'adresser à l'avenir à ce dépôt pour toute réclamation à ce sujet.

Les heures pour la reconnaissance et le retrait des objets seront les suivantes : de 9 heures à 11 heures et demie du matin, et de 2 heures à 6 heures du soir.

TISSUS D'ETE HAUTE NOUVEAUTE. — **Grand choix de Vichy, Zéphirs, Coutil, Toile Nationale, Mousseline, Flanelle fantaisie, etc., etc.. Dispositions et coords nouveaux : Maison Spéciale de blanc, Robichez-Hottiaux, 33, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix.** 8750-0

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'un des ouvriers de M. Emile Duvinage, entrepreneur, M. Henri Vandenberghe, rue Daguesseau, s'est fait des contusions à la région dorso-lombaire et à la main gauche en tombant d'une échelle. Quinze jours de repos ; docteur Bantigny.

— Aux établissements de M. Wibaux Florin, industriel, *un monteur*, M. Urbain Vankemmen, 25 ans, rue Sainte-Elisabeth, s'est fait des contusions à l'épaule et une plaie contuse au genou gauches en tombant d'une échelle. Vingt jours de repos : docteur Masure.

— A la filature de MM. Lemaire et Dillies, un soigneur, M. Leon Decourrierie, 47 ans, rue du Tilleul, 225, a eu la main gauche ratissée par les organes de son métier. Quatre semaines de repos ; docteur Desbonnets.

— Une soigneuse de la filature de MM. C. et J. Pollet, rue de Beaumont, Mlle Julia Catteau, 16 ans, rue de Lannoy, cour Tucoi, 5, a été blessée au pouce droit en dégorgeant son métier à la marche. Quatre semaines de repos ; docteur Vanlaere.

— Un poinçonneur de M. Alfred Planquart, entrepreneur, M. Desire Wactiens, 27 ans, quai du Fresnoy, à Tourcoing, a eu l'angle du medius arraché entre une cornière et une tôle qu'il poinçonnait. Quinze jours de repos ; docteur Lerat.

— A la filature de MM. Lemaire et Dillies, une apprentie rattacheuse, Mlle Madeleine Vandersteen, 16 ans, rue Bernard, 13, s'est blessée au pouce gauche en tombant sur son métier. Vingt jours de repos ; docteur Desbonnets.

— Dans l'atelier de construction de MM. Gaillard père et fils, au coingleur, M. Edmond Sauvage, 15 ans, rue Eugène-Motte, s'est blessé au médius droit en coupant des aiguilles. Quinze jours de repos ; docteur Bantigny.

— Un maçon de M. Leon Planquart, entrepreneur, M. J. B. Delepoulle, 53 ans, rue Pierre-de-Roubaix, 195, s'est fait une entorse tibio-tarsienne gauche en sautant d'une hauteur de 40 centimètres environ. Quinze jours de repos ; docteur Dupré.

LES PETITES ANNONCES D'OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI, immeubles à vendre, occasions, cycles et autos, chiens et chevaux, etc., etc.., qui nous sont remises avant 11 heures pour l'édition du matin, paraissent d'abord et gratuitement, dans l'édition du soir. 8227-5

CROIX

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — *Réclamations.* — Les contribuables qui auraient des réclamations à présenter peuvent s'adresser à M. le contrôleur des contributions directes, à la Mairie, salle du rez-de-chaussée, le jeudi, de neuf heures à onze heures du matin.

ECOLE DE TAMBOURS ET CLAIRONS. — On nous communique la note suivante :

« Une école de tambours et clairons est en formation au siège de la société des trompettes « La Renaissance », chez M. Cabv, rue Holden. Les inscriptions sont reçues au siège de la société. »

LES EPOUX Rémy Crétaux demeurant rue des Ogiers, ont déposé une plainte à M. Joly, commissaire de police, contre leur fils Ferdinand, journalier, âgé de 19 ans, pour avoir, sur une remontrance de ses parents, menacé ceux-ci et n'être oublié jusqu'à les frapper.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de la société des produits Fred Bayer et Cie, à Flers-Breucq, rue de Lille, M. Delahotte Victor, 41 ans, menuisier à Flers-Breucq, rue d'Hem, 88, montait à une échelle lorsqu'il a glissé et a buté le genou sur un sabot. Il s'est fait des contusions au genou droit. Repos de dix jours ; docteur Butin.

WASQUEHAL

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Aux établissements de produits chimiques de MM. Eycken et Leroy, un journalier, M. Louis Bondroit, 34 ans, rue de Tourcoing, 142, à Croix, s'est fait des déchirures musculaires à l'épaule droite en manœuvrant un outil. Dix jours de repos ; docteur Butin.

LANNOY

Banquet du 40e anniversaire de la Fondation d'une Succursale de la Caisse d'épargne de Roubaix

Pour fêter le quarantième anniversaire de la création, au chef-lieu du canton, d'une succursale de la Caisse d'Epargne de Roubaix, tous ceux qui, dans notre région laborieuse, s'intéressent directement à cette œuvre essentiellement sociale à laquelle du reste, ils consacrent régulièrement une notable partie de leur temps, se sont réunis lundi soir en un confraternel banquet à l'hôtel de ville de Lannoy. La salle où devait se dérouler cette fête d'un caractère intime, avait été coquettement décorée pour la circonstance ; de-ci de-là, une main experte avait disposé avec art, des faisceaux de drapeaux tricolores.

Les convives étaient au nombre d'une soixantaine.

M. Lecomte-Screpel, président de la Caisse d'Epargne de Roubaix, occupait la place d'honneur. Il avait à sa droite M. Dervaux-Deffrennes, président de la succursale de Lannoy, et à sa gauche M. Payen, juge de paix du canton de Lannoy. On remarquait aussi la présence de MM. Quennoy, président de la succursale de Wattrelos ; Couturier, président de celle de Croix ; Clotaire Desquiens, président de la succursale d'Ascq. Parmi l'assistance avaient également pris place les membres du Conseil de direction de Roubaix, notamment MM. Louis Wattinne, vice-président, et Achille Delattre, secrétaire.

Pendant toute la durée du repas, servi à souhait, ne cesserent de régner une étroite cordialité et une gaieté franchement expansive.

Au champagne, plusieurs discours furent prononcés. M. Dervaux-Deffrennes, président de la Caisse d'Epargne de Lannoy prit le premier la parole en ces termes :

Discours de M. Dervaux-Deffrennes

Je suis très heureux, au nom de Messieurs les administrateurs de la succursale de Lannoy, de pouvoir remercier M. le Président de la Caisse d'Epargne de Roubaix, ainsi que M. le Juge de paix de notre ville, d'avoir bien voulu accepter l'invitation qui leur a été faite. Nous regrettons l'absence de M. le Président d'honneur et de M. le Maire de Lannoy qui n'ont pu, pour des raisons majeures, assister à notre réunion.

Nous fêtons en ce jour le quarantième anniversaire de notre fondation, et, si mon prédécesseur M. Mulliez-Dewailly, premier président de la succursale de Lannoy était encore parmi nous, il nous exprimerait toute la joie que nous éprouvons en ce jour ; sa mémoire adresse notre meilleur souvenir.

Le but éminemment démocratique que notre institution poursuit, était digne de retenir l'attention du fondateur de la Caisse d'Epargne de Roubaix, par nomme M. Lecomte-Delfine, digne père de notre président actuel M. Emile Lecomte-Screpel ; je vous dans un même toast la mémoire de notre premier président et la santé de M. Emile Lecomte-Screpel.

Une voix plus autorisée que la mienne pourra vous faire connaître la marche prospère de notre institution que chacun d'entre nous collabore de plus en plus à augmenter sa prospérité pour le bien des humbles et de nos chers ouvriers.

Je vous propose de lever notre verre à la santé de M. le Président, l'homme tout de bien et de dévouement que nous avons le bonheur de posséder parmi nous et de tous nos invités.

Quand les applaudissements qui accueillirent ces paroles eurent cessé, M. Lecomte-Screpel, président de la Caisse d'Epargne de Roubaix, prit la parole à son tour.

Il regretta l'absence de M. Eugène Motte, le sympathique maire de Roubaix qui, empêché de prendre part à la fête, s'était fait représenter par son fils. Puis il entreprit l'historique de la succursale de Lannoy. Il rappela ses débuts difficiles pendant l'année terrible. Malgré cela, sa marche vers la prospérité fut ascendante à ce point que la Caisse de Lannoy tient aujourd'hui le premier rang parmi les succursales. Cette prospérité croissante est l'œuvre des dévoués directeurs qui se sont succédé depuis quarante ans dans l'administration de la succursale. M. Lecomte leur rendit un hommage ému. Il s'adressa tout particulièrement à leurs présidents, à M. Mulliez-Dewailly, dont regrettée mémoire à M. Dervaux-Deffrennes, le président actuel, qui marche sur les traces de son devancier et maintient la succursale de Lannoy dans son bon renom de droiture et de constante honnêteté.

L'orateur termina par ces mots :

Messieurs la Caisse de Roubaix a pensé qu'elle devait marquer sa reconnaissance envers sa succursale en offrant à chacun de ses administrateurs un souvenir de ces quarante années d'existence.

Je prie M. le sous-caissier de Lannoy de leur remettre ce témoignage de la satisfaction de la caisse-mère.

Puis M. Lecomte lui remettre à chacun des administrateurs de Lannoy une médaille commémorative de cette fête, en témoignage de reconnaissance pour les services qu'ils ont rendus.

Ce discours a été vigoureusement applaudi. M. Payen, juge de paix du canton de Lannoy, se leva ensuite et remercia les organisateurs de l'avoir invité à cette fête. Il félicita les assistants qui se dévouent sans compter à une œuvre de grande utilité publique.

Il complimenta en particulier M. Dervaux, le président de l'œuvre, pour ses 25 années de présence dans l'administration de la Caisse d'Epargne. M. Payen profita de l'occasion pour rappeler que M. Dervaux a deux ancêtres, MM. Charles Deffrennes et Joseph Bolle qui, en 1792, se comportèrent en héros au moment de l'invasion de notre pays par les Autrichiens.

Après M. Payen, M. Jean Deffrennes-Canet, vice-président de la succursale lannoyenne, remercia les assistants de leur présence. Il fit l'éloge de ceux qui sont à la tête de l'œuvre d'épargne et il félicita tout particulièrement M. Dervaux. En terminant son allocution, M. Deffrennes lui offrit une plaquette d'argent commémorant cette belle fête du quarantième anniversaire.

M. Scherperel, le trésorier de la Caisse d'Epargne de Roubaix, porta, après lui, un toast aux convives, en particulier à M. Lecomte-Screpel et à MM. les présidents et directeurs-adjoints des succurs-les.

Il termina son allocution en affirmant son entier dévouement à l'œuvre qui lui est confiée.

Après les applaudissements, un vivat chaleureux fut chanté en l'honneur de M. Dervaux-Deffrennes.

La fête se termina tardivement, au milieu de la joie générale.

SOUVENIRS HISTORIQUES de l'invasion étrangère

Donation à la Ville, de documents relatifs à deux héros lannoyens

La famille de M. Dervaux-Deffrennes, de Lannoy, vient de faire don à cette ville de plusieurs documents présentant un grand intérêt historique. Ils concernent des membres ascendants de cette famille lannoyenne qui, en 1792 à l'époque où les places fortes de l'arrondissement de Lille étaient assiégées par les armées autrichiennes, se comportèrent en véritables héros. Voici, du reste, les faits qui ressortent des documents dont il nous a été donné de prendre connaissance :

Il s'agit d'abord du grand père maternel de M. Dervaux-Deffrennes, un respectable vieillard, négociant en cette ville.

Le *Moniteur* de Lille, en date du 31 août 1792, raconte un épisode intéressant particulièrement le chef-lieu du canton au cours duquel, l'ancêtre de M. Dervaux, Charles Deffrennes, né à Lannoy, le 1er avril 1732, risqua sa vie pour sauver ses concitoyens du carnage. Mais nous laissons la parole aux faits :

« Le duc de Saxe Teschen cherchant à s'emparer de quelques unes des places les plus importantes de la Flandre française dont l'occupation pût lui faciliter, en temps opportun, une irruption en France, venait assoir différents camps au voisinage de Lille, dans le dessein d'investir cette ville.

« Dans la nuit du 4 au 5 septembre, 3.000 hommes de cavalerie et d'infanterie commandés par les barons d'Aspres et de Montigny ayant avec eux 15 pièces de canon et obusiers cernent le poste de Lannoy qui devait former avec Roubaix, Tourcoing et leurs alentours une ligne de retranchements.

« Le baron d'Aspres envoie à la garnison, un trompette parlementaire. Mais un coup de feu parti d'une des tours de la porte de Tournai, coiffée à la garde des bourgeois, étend raide mort le trompette.

« Une vive canonnade est alors dirigée sur la ville et l'attaque commence sur tous les points.

« Après une vive resistance de deux heures, la garnison se retire sur le cimetière de l'église, disposée à se rendre prisonnière tandis que la milice bourgeoise le défend encore quelque temps sans pouvoir empêcher l'ennemi d'entrer dans la place.

« Un généreux citoyen, M. Charles Deffrennes, se jette aux pieds du général autrichien pour implorer la grâce des habitants que suivant les lois de la guerre, on allait passer au fil de l'épée ; il lui représente que les bourgeois n'avaient pas conscience du péril auquel ils s'étaient exposés, que peu au fait des choses de la guerre ils n'avaient vu dans le trompette qu'un soldat plus hardi que les autres.

« Le baron d'Aspres se laisse fléchir par les larmes et les supplications du vieillard s'offrant en holocauste et accorde la vie aux habitants même au coupable. Mais il livre la ville au pillage pour deux heures..... lesquelles durerent tant qu'il y eut à prendre. »

Le texte qu'on vient de lire est placé en notre dans un tableau portant les traits de Charles Deffrennes. Ce tableau sera placé dans la salle d'honneur à l'Hôtel de Ville.

Il voisinera avec un autre document glorifiant les exploits valeureux d'un autre parent de M. Dervaux-Deffrennes, également Lannoyen, le citoyen Bolle. C'est un certificat attestant sa brillante conduite pendant le siège de Lille par les Autrichiens. Nous donnons ci-après la teneur de ce curieux document :

« Lille, le 9 décembre 1792.

» L'an 1er de la République.

» Citoyen,

» Pour reconnaître les services rendus à la nation par les habitants de Lille, la convention a décrété qu'ils ont bien mérité de la Patrie.

» Pour reconnaître les services rendus à la commune de Lille par le citoyen Bolle, la commune a arrêté qu'il a bien mérité d'Elle et qu'on lui délivrera un sabre sur lequel seraît gravé le témoignage de sa satisfaction.

» Cette arme vient d'être achevée. Recevez-la, citoyen, conservez les sentiments généreux qui vous l'ont acquise et vous aurez encore la gloire de bien mériter du digne général dans l'armée duquel vous vous employez.

» Signé Thiery Fallugan, notable ; Lefebvre d'Hennin ; Bernard, Marcourt, L. J. Scheppers, F. Lachapelle, Mottez Gidon, A. Selosse, P. Questroy, Thomas, Joseph Roussel, Philippe Brame, Charvet, Cuvelier Brame, tous officiers municipaux ; André, maire ; Sequetin, président de la commission, H. Devinck, substitut du président de la commune, et Robart, sous-greffier par intérim. »

Ce document doit on connaît maintenant le texte est agrémenté d'un portrait du héros qu'il célèbre. Modeste Bolle, né à Lannoy, le 15 janvier 1753 et décédé à Lille le 25 avril 1824. Dans un médaillon, en dessous, on aperçoit un dessin du sabre d'honneur qui lui fut offert en reconnaissance des services qu'il rendit à la ville de Lille. C'était une arme superbement ouvragée, a en juger par cette reproduction lithographique : elle mesurait 1 m. 04 de longueur. Sur le fourreau était gravée cette dédicace : « Au citoyen Bolle, la commune de Lille reconnaissante ».

Les Lannoyens seront heureux, nous n'en doutons pas, de cette évocation du brillant passé de deux de leurs plus braves devanciers, qui surent remplir avec honneur et dignité leur devoir civique en des circonstances particulièrement difficiles et périlleuses.

D'autre part, ils seront fiers de savoir que des documents historiques perpétueront leur glorieux souvenir à l'Hôtel de Ville, la maison de tous.

LYS

BLESSE AU PIED. — M. Julien Deroubaix, 21 ans, manœuvre de maçon, demeurant à Toufflers et au service de M. Jules Debrifle, entrepreneur, a contracté une entorse du pied gauche en marchant sur une brique. Cet accident s'est produit dans une maison, rue de Lannoy. Le blessé a reçu les soins d'un médecin.

LEERS

UNE ARRESTATION. — Les gendarmes de Wattrelos ont procédé lundi matin à l'arrestation d'une pupille de l'assistance publique, Pauline Moracart, 18 ans, qui s'était enfuie de la ferme où elle avait été placée par l'administration.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS SAINT-ANTOINE DE PADOUE. — La fête de la Société de secours mutuels Saint-Antoine de Padoue aura lieu dimanche prochain. Le banquet aura lieu à 2 heures, au siège de la société, estaminet du « Clairon ».

QUE BOIRE AU CAFÉ ? Le quart VICHY-CÉLESTINS APÉRITIF OU DIGESTIF WATTRELOS

Abatage de deux chiens suspects

L'un d'eux mord deux personnes, dont l'une grièvement

M. Descarpenteries, entrepreneur de terrassements, possède un petit chien d'appartement très doux, que chacun a l'habitude de caresser. Dimanche, vers midi, l'animal devint tout à coup furieux, sauta aux fenêtres pour y mordre les rideaux, et de tels bonds que c'est avec beaucoup de peine que M. Descarpenteries put enfin le saisir par le cou et l'enfermer dans un débarras, où il continua à se livrer à ses accès pendant une heure ; après quoi, n'entendant plus rien, on ouvrit la porte avec précaution et on trouva le chien étendu sur le sol, et privé de vie.

Cette mort ayant paru suspecte, M. Caillet, commissaire, prévenu du fait par M. Descarpenteries, envoya le corps du chien à M. Victor Leplat, vétérinaire à Roubaix, aux fins d'autopsie et il fut reconnu que le chien n'était pas atteint de la rage.

M. Caillet, étant à peine rentré à son bureau, qu'on venait le prévenir d'un cas similaire, plus grave peut-être, qui s'était produit rue de Bazeilles, chez M. Prouvost. La belle-mère de M. Prouvost, Mme Oudart, caressait un gros chien berger, quand celui-ci, très doux d'ordinaire, lui sauta soudain au visage, comme pris d'un subit accès de rage, et la mordit si cruellement qu'un morceau de chair de la joue gauche resta aux crocs de l'animal. On se mit alors en devoir d'abattre le chien à coups de marteau, mais le fils de Mme Oudart se fit à son tour mordre à la main. M. Caillet fit porter le corps du chien à M. Demora, qui se borna à le trouver suspect, et qui envoya à Lille les deux personnes mordues et la cervelle du chien, aux fins d'analyse, afin de déterminer s'il était ou non atteint d'hydrophobie.

Coups de couteau à la rangée Fauvarque

Un tisserand, du nom d'Evrard Quivron, habitant autrefois au Gauquier, vivait maritalement avec la femme Dedoncker, rangée Fauvarque.

M. Dedoncker, le mari de cette dernière, revenait samedi de Lille. Il était ivre et fit irruption chez Quivron, lui adressant des menaces de mort : « Je vais faire du pâté avec ton corps ! » disait-il. Et joignant l'exemple à la menace, il brandit son couteau sur Quivron, qui fut atteint de deux blessures au bras et à l'épaule gauches. MM. les docteurs Jacquemont et Maillard ont donné leurs soins au blessé, qui, de leur avis, subira une incapacité de travail de dix jours. Dedoncker a été arrêté et sera poursuivi, mais en raison des cinq enfants qu'il a pris en charge, M. Caillet n'a pas voulu le retenir en prison, mû par un sentiment d'humanité.

CONTRAVENTIONS. — Le garde Florin a dressé procès-verbaux pour chiens sans collier ni muselière à MM. Arthur Lefebvre, rue d'Alsace, et Marcel Lequain.

LE SUCRE BÉGHIN se reconnaît à sa blancheur, à sa fonte régulière 77

TOURCOING

Journée du mardi 31 mai :

Tribunal de commerce audience à neuf heures et demie.

Bibliothèque communale de neuf heures à midi et de cinq à neuf heures.

Bibliothèque de l'école des B.-A. de deux à quatre heures.

Dix heures. — Confirmation à St-Christophe.

Les cambriolages de dimanche matin

Deux arrestations

L'enquête ouverte par M. Broux, commissaire de police du 2e arrondissement, au sujet du cambriolage commis rue de Menin, au préjudice de Mmes Vercamer et Lecomte a abouti à une double arrestation.

Le magistrat avant appris que deux jeunes gens faisaient des dépenses exagérées à l'estaminet tenu par Mme Dubois, rue de la Latte, 175, se rendit à cette adresse. Il invita les deux consommateurs désignés à l'accompagner au commissariat de la rue Nationale, où ils arrivèrent escortés d'agents de la sûreté.

Les deux individus déclarèrent se nommer Julien Eloi, 16 ans 1/2, demeurant actuellement rue Jourdan et Stephane Peeters, 21 ans, demeurant en logement rue de la Latte, 175.

Eloi est déjà bien connu de la police, surtout depuis les récents cambriolages de l'église Saint-Christophe. C'est lui que M. Houcix a inculpé de complicité avec Rompieau, Lampe et Vlaemynck, les « rats d'église ».

Habilement questionnés, les deux compères ont fini par avouer. Ils seront détérés au parquet aujourd'hui.

D'autre part, M. Broux a pour-suivi son enquête au sujet de la tentative de cambriolage commis chez M. Jules Gilles, comptable, rue du Bus. Les malandrins dérangés par Mme Gilles qui avait perçu le bruit tait au volet ont pris la fuite, non en lançant une brique, mais en tirant un coup de revolver.

M. Broux suit une piste très sérieuse qui aboutira, espérons-le à des arrestations.

SEANCES DE DICTION ET DE DECLAMATION. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, des séances littéraires organisées par M. Bondue, professeur de diction au Conservatoire de Roubaix, auront lieu à Tourcoing samedi 4 juin et à l'Hippodrome de Roubaix le mardi 7 juin, à 8 heures 1/4.

Déjà, de semblables auditions publiques ont été données par M. Bondue, notamment sous la forme d'une fête de bienfaisance au profit des inondés de la Seine et le succès à chaque fois récompensé les efforts de l'artiste organisateur. Il en sera de même sans aucun doute cette fois encore, car dans nos villes, les amateurs des choses bien écrites et bien dites sont nombreux. Or, M. Bondue joint à un talent récitatif où il sait mettre en relief la valeur de ce qu'il débite, un autre talent qui consiste à savoir choisir les œuvres les plus belles pour les offrir au public.

C'est ainsi que pour les concerts qu'il se prépare à donner à Tourcoing et à Roubaix, il a su faire une heureuse sélection de pièces littéraires des écrivains les plus réputés. Tour à tour seront récités : « Les vieilles de chez nous », « les trois hussards », « la fée Jeunesse », « un peu », « la pieuse Barbe-Bleue », « le sous-préfet aux Champs », le tout avec accompagnement de piano, violon, violoncelle, quatuor ou orchestre. Citons encore : « le chef d'œuvre de Dieu », l'« autre version » de Rameau ; la « Ballade du désespéré », de A. Murger ; l'« Ame des Cathédrales », de La Tombelle ; « Gringoire » de Th. de Banville ; le « Lamento », de Roger Miles, avec accompagnement de deux pianos à quatre mains, tenus par MM. Paul Stupuy, Paul Mager, Emile Flipo et Albert Heinrich ; enfin, « la Nuit de Noël de 1870 », d'Eug. Morand, orchestrée par Gabriel Pierné.

Comme on le voit, ces séances littéraires ne comprennent aucune banalité et il est permis de prévoir qu'elles intéresseront vivement ceux qui s'y rendront.

On peut retenir ses places, à Roubaix, chez M. Jubé ; à Tourcoing, chez M. Bondue, rue Carnot.

LYCÉE DE TOURCOING. — Le jeune Carlier Louis, élève du Lycée de Tourcoing, vient d'être admis au concours du surnumérariat des contributions directes.

Sur 80 candidats figurant sur la liste de classement général pour toute la France, le jeune Carlier obtient le numéro 2.

Pour vos beurres de conserve, adressez-vous à la Fédération Laitiere, 10, Gd-Place, Tg, ou 27, Gde-Rue, Rx : prix 2.70 à 3.10. 8750-0

LE CERCLE ORPHEONIQUE L'AMITIE DU BLANC-SEAU A OSTENDE — Le Cercle Orphéonique l'Amitié se rendra le 19 juin prochain à Ostende, pour y donner un concert. Le Comité invite les personnes désireuses de participer à cette excursion et profiter des avantages accordés, à se faire inscrire pour samedi prochain 4 juin. Un membre du comité se tiendra à leur disposition tous les soirs à partir de 8 heures et leur fournira tous les renseignements nécessaires, les adhésions sont également reçues chez M. L. Vandendorpe, président, 46, rue Kléber, fort Vanoutryve.

Maladies de la POITRINE et de l'ESTOMAC. Dr Bourgois, spécialiste, rue de Lille, 50. 219

MOUVAUX

BLESSE EN TOMBANT DU TRAMWAY. — Un receveur du tramway de la Compagnie de Lille, M. Joseph Henno, âgé de 36 ans, demeurant à Marcq-en-Baroeul, en tombant du car à l'arrêt de l'estaminet « Belle Vue », a été fait des contusions à l'épaule et à la jambe droites. Quelques jours de repos ; docteur Duret.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LA FRAUDE. — Les douaniers de la brigade de la rue de Reckem, ont arrêté Noël Comez, 20 ans, mouleur, et Remy Wallaert, 16 ans, balcheur, demeurant à Tourcoing, qui colportaient ensemble quatre-vingts kilos de café vert valant deux cent quarante francs. Ils ont été déférés au parquet.

RONCQ

Une grande fête musicale et militaire

L'Administration municipale organise pour le dimanche 5 juin prochain, une grande fête musicale et militaire, telle que la commune n'en a pas vue de longtemps. En effet, nous pensons bien que pareille affluence d'étrangers ne se sera jamais trouvée à Roncq, car il faut que l'on sache que 36 sociétés, dont 31 venant des localités de la région participeront à cette fête.

En voici la liste : Les Sapeurs-Pompiers, l'Harmonie Municipale, les Anciens Militaires, la Fanfare du Blanc-Four et Les Vengeurs (anciens militaires), de Roncq ; l'Harmonie des Accordéonistes, d'Halluin ; l'Harmonie Franco-Belge, de Menin ; Les Frères d'Armes, d'Halluin ; la Musique Municipale de Bondues ; les Anciens Combattants, La Madeleine ; les Anciens Militaires, les Sapeurs-Pompiers et la Musique Municipale, de Neuville-en-Ferrain ; les Anciens Militaires, de Mouvaux ; l'Harmonie Municipale et les Anciens Soldats, de Linselles ; les Accordéonistes Neuvillois, de Neuville-en-Ferrain ; les Sapeurs-Pompiers, de Gheluwe ; l'Harmonie l'Abeille, de Reckem ; Musique Municipale de Mouvaux ; les Anciens Sous-Officiers, de Tourcoing ; les Sapeurs-Pompiers et l'Harmonie Municipale, d'Halluin ; les Sapeurs-Pompiers et l'Harmonie Municipale, de Wervicq-Sud ; les Sapeurs-Pompiers, de Menin ; l'Harmonie, de Marcq-en-Baroeul ; les Joyeux Accordéonistes, de Roubaix ; les Sapeurs-Pompiers et la Musique Municipale, de Boustrophedon ; les Sapeurs-Pompiers de Mouscron ; la Philharmonique, d'Halluin ; Anciens militaires, Le Drapeau, de Mouvaux ; la Fanfare de Beaurepaire, de Roubaix ; l'Harmonie, de Wervicq-Belgique ; l'Harmonie La Jeanne d'Arc, de Mouscron.

Comme on le voit, toutes les villes et communes de la région seront représentées par leurs sociétés, et parmi celles-ci plusieurs ont acquis, sous le rapport musical, une certaine notoriété.

Des primes d'une réelle importance seront tirées au sort entre toutes les sociétés participantes.

Parmi les numéros du programme figure une attraction très rare à Roncq : l'ascension d'un ballon, monté par l'aéronaute tourquennois Palmyr Duhem. Ce spectacle sera d'autant plus apprécié des habitants qu'aucune ascension aérostatique n'a eu lieu à Roncq depuis vingt-cinq ans environ.

A cela, il convient d'ajouter deux concerts qui seront donnés par les sociétés de musique, l'un place de la Mairie, l'autre rue des Chats Huants, ainsi que des tirs à la cible chinoise qui seront offerts aux pompiers et anciens militaires.

Cette première journée se terminera par un brillant feu d'artifice qui sera tiré au Faubourg.

Le lendemain, la musique municipale donnera un concert après lequel aura lieu le tirage des primes. Puis la fête se clôturera par une retraite aux flambeaux.

Comme on le voit, rien n'a été négligé pour rendre cette fête brillante et lui assurer un succès éclatant. Il ne reste plus qu'à compter sur le beau temps.

CONSERVATION DES FOURRURES Mme A. FOURNIER 30, rue Esquermoise, LILLE - PLUMES - 527

LILLE

LA DISPARITION DU JEUNE APPRENTI CORDONNIER. — Les agents de sûreté ont visité depuis samedi, rue par rue, toutes les maisons des rues de Voltaire et d'Anjou, sans trouver trace du petit disparu. Il est à présumer que d'ici peu on sera fixé sur cette énigmatique disparition et que la version de l'accident se trouvera confirmée. Il faut s'attendre à ce que le cadavre du jeune Hennet, sous l'influence de la décomposition, remonte à la surface et qu'on le découvre soit au Grand-Carré, ou dans le canal, au quai de la Basse-Deûle. A l'endroit où le jeune promeneur s'évanouit se trouve un escalier de quelques marches conduisant au canal. Nous avons dit que des enfants avaient entraîné Albert Hennet à baigner son chien pour le préserver de la rage. L'enfant suivant ces conseils, aura peut-être été entraîné dans le canal par son chien.

UN ENFANT GRAVEMENT BLESSÉ PAR UNE FLÈCHE. — Robert Vanacker, 10 ans, 85, rue du Faubourg-de-Roubaix, jouait, avec un petit arc, quand la flèche vint atteindre à l'œil droit son camarade, Ernest Maréchal, 5 ans, impasse Saint-Mamert, 24. L'enfant est très grièvement blessé.

MIGRAINES
Eau de Mélisse Vve Ch. de RICQLES. 4162a

Convois Funèbres

Madame Alphonse MARMET, née **Apolline-Florence-Françoise DUMORD**, décédée à **Roubaix**, le 30 mai 1910, dans sa 76me année, administrée des Sacrements. Convoi et Service, le **jeudi 2 juin**, à **9 h. 1/2**, en l'**Eglise Saint-Martin**, Vigiles, le **mercredi 1er juin**, à **5 h. 3/4**. — Assemblée, rue Pellart, 59. 873-7

Monsieur Henri-Joseph CATTEAU, époux de Dame **Aurore DELFOSSE** décédé à Roubaix, le 29 Mai 1910, dans sa 53me année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels qui auront lieu **le Mardi 31 courant à 9 heures**, église **Saint-Elisabeth**. Assemblée, rue Lafontaine, 65. 873-bd.

Monsieur Jules-Joseph CLORIEUX, veuf de Dame **Clémence-Augustine-Joseph CARETTE**, membre de la confrérie du Très-Saint-Sacrement, Directeur de la Maison Louis GLORIEUX Fils, décédé à Tourcoing le 29 mai 1910, dans sa 75me année administré des Sacrements. Messe du Convoi, **le Mardi 31 courant à 8 heures 1/2**, aux Vigiles le même jour à **5 h. 1/2**. Convoi et Service Solennels le **Mercredi 1er Juin à 10 heures**, église **Saint-Eloi** (Blanc-Seau). Assemblée rue de la Makelerie, de 9 heures 3/4. 873-2

Monsieur Pierre-François-Joseph LEDUC, décédé subitement à Douai, le 27 mai 1910, dans sa quarantième année. Messe de Convoi, **Lundi 30 courant, à 8 heures**, Vigiles, le même jour, à **5 h.**, Convoi et Service Solennels. **Mardi 31 dudit mois, à 9 h. 1/2**, église **Saint-Martin** sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à l'église. 872-4

Monsieur Célestin-Phidias LEDRU-MEURIN, décédé le 29 mai 1910, dans sa 45me année, administrés Sacrements. Convoi et Enterrement, **le mardi 31 mai**, à **8 h. 1/2**, en l'**Eglise St-Joseph**. Assemblée, rue Archimède 87, cour Collier, à **8 h. 1/4**.

Les amis et connaissances qui n'auraient pas reçu de lettres de faire-part sont priés de considérer les avis ci-dessus comme en tenant lieu.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX

Amicale des Arts. — Un mois après, voici le compte-rendu suivant de l'excursion faite par l'Amicale des Arts au Mont de l'Enclus.

L'excursion annoncée en brackes par l'Amicale des Arts, qui avait pour but cette année le Mont de l'Enclus, a eu lieu dimanche dernier, dans les conditions ses devancières : un très grand succès. Le beau temps cependant ne fut pas de la partie : plusieurs averses tombèrent dans l'après-midi, matinée, qui heureusement, fort heureusement pour résultat de diminuer l'entrain des excursionnistes.

Il est sept heures, quand trois immenses brackes contenant 180 personnes, s'ébranlent de la place de la rue des Arts, aux sons de la « Marseillaise » vigoureusement attaquée par un excellent orchestre de quinze musiciens, qui suivront dans l'excursion de bout en bout, et se feront tristement entendre sur tout le parcours ; une vingtaine de cyclistes, que le temps peu engageant n'a pas rebutés, suivent également l'excursion. La caravane s'arrête successivement à Herseaux, Deûlémont, Espierres, où on peut déjeuner est servi à tous les excursionnistes. Bottes et cahiers ouverts, on dévore arrive à 11 h. 1/2, et les excursionnistes entreprennent l'ascension du Mont de l'Enclus, sous une pluie battante. Beaucoup d'entre eux avaient apporté des victuailles et se proposaient de prendre leur repas dans les bois mais ils durent en rabattre, de ces prétentions peu en rapport avec le temps et aller tout bonnement dîner dans les différents restaurants et auberges du Mont de l'Enclus. Vers 2 h. 1/2, la pluie avait cessé, à lieu un grand bal champêtre. Lon a une attente 5 h. 1/2, et il faut à nouveau se diriger vers Orroir, pour reprendre le départ à 6 heures. Les brackes s'arrêtent aux moines villages qui a l'air un arrêt particulièrement long, se fait à Bottignies où la « kermesse » bat justement son plein à ce moment. Mais il n'est pas de plaisir qui ne doive prendre fin, — surtout que l'heure avance, et il faut à nouveau prendre place dans les brackes, dont les cahots, joints